

N°84
OCT
2023

Saint-Georges



du Bois

Bulletin Municipal

Associations P32/38

Brèves P39/43

Informations Pratiques P44

Notre commune P45/47

Perspectives P18/20

Conseil Municipal P21/27

Enfance/Jeunesse P28/30

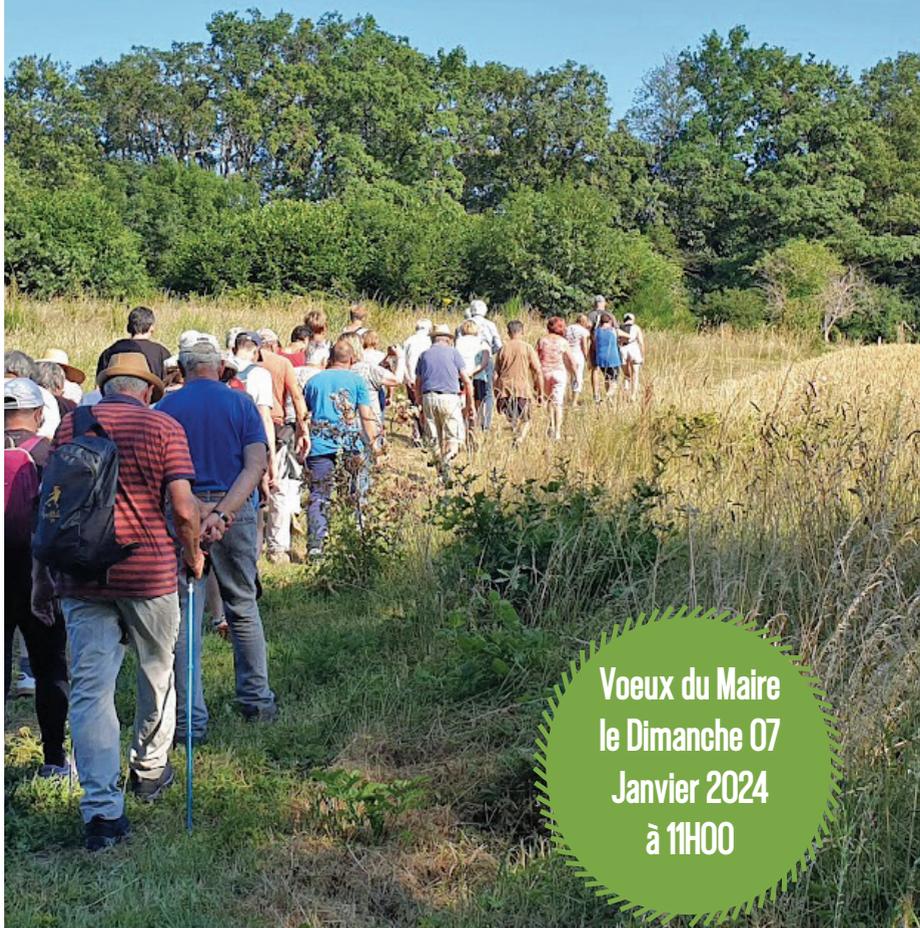
Rétrospectives P31

Édito P2

Actualités P3/10

Travaux P11/15

Vie Scolaire P16/17



Voeux du Maire
le Dimanche 07
Janvier 2024
à 11H00



Au cours de ce mois de septembre, qui vient de s'achever, vous avez pu constater que des aménagements complémentaires de voirie avaient été réalisés aux entrées de la commune, côté Le Mans et côté Soulligné-Flacé. Il s'agit de la touche finale aux aménagements lancés il y a trois ans par Le Mans Métropole, à la demande de vos élus.

Sur ce sujet de la voirie, nous travaillons maintenant à la requalification complète de la rue de la Croix Sainte Apolline et une étude vient de commencer. Nous y reviendrons dans les prochains mois.

Toujours en ce mois de septembre, vous avez été consulté sur le projet de réaménagement du centre bourg et une journée « kiosque » a été organisée le 22 du mois, journée au cours de laquelle vous avez pu exprimer vos attentes, évoquer vos souhaits, faire vos suggestions sur ce projet qui concerne la rue du Mans et la place de la Mairie. Là aussi, le processus va se poursuivre et le bureau d'études qui accompagne Le Mans Métropole et la commune analyse maintenant la centaine de réponses qu'il a collecté au cours de cette journée.

C'est encore en cette rentrée de septembre que le chantier du Clos des Hayes a démarré et les travaux de terrassement réalisés. Ce nouveau quartier accueillera 36 logements et une mini-crèche (voir pages 8 et 9)

Octobre débute et c'est le cimetière qui connaît des travaux avec la relève des concessions abandonnées, au nombre de 20. L'espace public du Champ de la Grange sera achevé dans les jours qui viennent avec la finition de la voirie et des abords. Les travaux de réaménagement du sous-sol de la Mairie et des toilettes publiques doivent aussi commencer pendant ce mois. A la fin du mois, le deuxième abri-vélos, à proximité du rond-point du supermarché et de l'arrêt de bus, sera installé.

En novembre, le mois de l'arbre, ce sera la plantation de près de 400 arbres dans différents lieux de la commune ; un nombre considérable pour une végétalisation renforcée et la présence d'îlots de fraîcheur dans l'espace public (Parc des Hayes, Petite Pièce et plateau scolaire). Un audit sur l'état de la charpente du beffroi du clocher sera aussi lancé car des signes de faiblesse ont été relevés.

De nombreux autres dossiers sont suivis et avanceront dans les mois qui viennent : le vestiaire du foot, l'étude sur l'autoconsommation collective, celle sur l'extension de la salle associative, le projet d'aménagement sur le terrain de l'ancien atelier communal, etc...

Saint Georges du Bois bouge et évolue en permanence, avec une constante : maintenir l'esprit d'un village à taille modeste où il fait bon vivre. Nous poursuivons notre tâche avec enthousiasme, en nous appuyant sur votre confiance et vos encouragements.

Franck BRETEAU

Maire de St Georges du Bois
accueil@mairie-sgdb.fr

Lancement d'une étude sur un projet d'autoconsommation collective

Quelle énergie demain, pour les besoins de la commune ?

C'est la question à laquelle les élus sont confrontés. Si notre village est relativement préservé aujourd'hui face à l'inflation des coûts de l'énergie grâce à un contrat à tarif bloqué jusqu'au 31 décembre 2025, aussi bien pour l'électricité que pour le gaz, il est indispensable de se préoccuper de l'après 2025 dès maintenant.

Parmi les solutions envisagées, le conseil municipal de juin dernier a validé le lancement d'une étude sur un procédé d'autoconsommation collective. De quoi s'agit-il ?

C'est un réseau de chaleur virtuel sur la base de production d'électricité avec des panneaux photovoltaïques. Il consiste à implanter des panneaux sur des bâtiments publics dont la production serait envoyée, en tout ou partie, dans le réseau global Enedis et bénéficier d'une déduction du volume produit sur les factures de consommation de la collectivité, une autre partie pourrait être consommée sur place.

Nous allons étudier trois options: soit une production à partir des bâtiments publics classiques, sous réserve que les modalités techniques d'installation soient compatibles, soit à partir des ombrières photovoltaïques récemment implantées, soit les deux.

Aujourd'hui, le prix de revente à Enedis de l'électricité produite est inférieur au prix d'achat auprès d'un fournisseur d'électricité et il nous faudra étudier notamment si l'investissement à faire est compatible avec les conditions économiques acceptables pour la commune. Il y aura bien sûr à prendre en considération l'aspect écologique du projet qui nous permettrait de contribuer à la démarche globale de production d'énergie propre.

Sur l'option avec les bâtiments, nous consultons actuellement des bureaux d'étude pour nous accompagner dans notre démarche. Pour l'option sur les ombrières photovoltaïques, nous collaborons avec Cenovia (entreprise publique locale).



Projet de plateforme de broyage des déchets verts

La commune de Saint Georges du Bois dispose sur son territoire d'un double quai à déchets verts sur le site de la Blanchardière, route de Sablé, en sortie de village côté Etival.

Depuis son ouverture, ce site, voit sa fréquentation augmenter sensiblement pour atteindre environ 2000T de déchets verts par an. Il répond à des besoins impérieux, aussi bien pour les boisgeorgiens que pour quelques communes limitrophes, au sein ou hors du territoire de Le Mans Métropole (LMM), gestionnaire du lieu.

L'évacuation des déchets se fait à travers de nombreuses rotations de camions qui, quelquefois, ne sont plus suffisantes au regard du remplissage des bennes (dorénavant au nombre de trois).

A la demande de la municipalité de Saint Georges, une réflexion a été lancée au sein du service propreté de LMM afin d'améliorer le service et le rendre compatible avec le volume constaté, lequel ne cesse d'augmenter.

C'est ainsi qu'un projet de plateforme de broyage a été mis à l'étude sur ce site. Il s'agirait de créer un lieu fermé et gardienné. Il consisterait à créer une plateforme d'environ 500 m² sur laquelle les véhicules pourraient pénétrer et déposer, à même le sol, les déchets verts (herbes et petits branchages). Régulièrement les amas déposés seraient poussés pour former des andains (rangées régulières d'herbe fauchée), lesquels seraient ensuite évacués sur un espace contigu non accessible au public pour être broyés.

L'étude se poursuit et en cas de validation définitive par LMM, elle fera ensuite l'objet de différentes procédures de déclaration et/ou d'autorisation avant que les travaux puissent être lancés. Le calendrier prévisionnel de ce projet pourrait permettre une mise en service au second semestre 2025.



Bienvenue à Emeline Vanasten, la nouvelle ATSEM de l'école

L'école maternelle accueille une nouvelle ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) : Emeline VANASTEN.

Elle prendra la suite de Jocelyne PAUMIER qui a fait valoir ses droits à la retraite pour la fin de l'année 2023.

Emeline a 29 ans, elle arrive de la commune de La Madeleine, dans le département du Nord (59), dans laquelle elle exerçait les mêmes fonctions.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Sur la photo, de gauche à droite :
Jocelyne PAUMIER et Emeline VANASTEN.

Modifications du P.L.U Communautaire

Chaque année, le service urbanisme de Le Mans Métropole propose une modification simplifiée du document d'urbanisme communautaire. A l'échelle de l'ensemble de ce grand territoire, il apparaît, au fil du temps, que des ajustements sur des règles d'urbanisme sont rendus nécessaires. Parallèlement, dans une démarche complémentaire de révision simplifiée, Saint Georges du Bois souhaite ouvrir à la construction immédiate (actuellement classement en urbanisation future) le terrain permettant le lancement de la tranche 2 du Val de l'Orne, rue de Sablé (voir bulletin de février 2023).

Les points faisant l'objet de la modification simplifiée sont les suivants :

Suppressions d'emplacements réservés autour du carrefour des cinq routes (route des Landes) et dans la prolongation du chemin de la Piraudière en direction de la route des Haras

Créations de nouveaux emplacements réservés à l'arrière des lotissements de la Petite Pièce et de la Bideaudière en vue de la création future de chemins afin de poursuivre la « ronde verte » d'une part et d'un terrain cadastré AH57 situé derrière la M.A.M. d'autre part.

Modification de la constructibilité du terrain d'assiette de l'atelier municipal Trompe Souris, réservé actuellement pour des équipements vers une urbanisation mixte (habitations également).

Transformation de N Loisirs en N des terrains situés à l'arrière de la tranche 1 du lotissement du Val de l'Orne afin d'y autoriser des implantations légères de type abri de jardin.

Les plans correspondants aux lieux concernés par ces projets de modifications seront consultables sur notre site internet.

La limitation de vitesse à 30KMS/H toujours pas respectée



Nous avons fait des relevés de comptage de véhicules et de leur vitesse sur une dizaine de lieux, en collaboration avec Le Mans Métropole. Le constat est que le respect de la limitation de vitesse à 30kms/heure n'est pas encore acquis pour la majorité des automobilistes. Seuls les aménagements provoquant une crainte permettent de s'en approcher. C'est le rétrécissement de la rue de Souigné qui est le plus efficace puisque la vitesse moyenne constatée y est de 41 kms/heure. Les chicanes de la rue du Mans,

beaucoup plus anciennes, restent aussi performantes puisque la vitesse, un peu en dessous de la boulangerie, est de 43 kms/heure. La présence d'un radar de temps en temps à l'entrée du village, côté Le Mans, contribue aussi au respect de la vitesse puisque la vitesse est de 48 kms/heure là où la limitation est encore à 50 kms/heure.

Un carton rouge pour les automobilistes fréquentant la rue de Pruillé où la vitesse constatée entre le carrefour avec la rue du Château d'eau et la limite de l'agglomération est de 52 kms/heure alors que la limite de vitesse à compter du panneau est bien de 30 kms/heure. La rue du Château d'eau, bien que moins fréquentée, voit la vitesse relevée à 50 kms/heure, ce qui est beaucoup trop élevée compte-tenu de la configuration des lieux.

Il en est de même avenue des Constellations avec une vitesse relevée de 43 kms/h

et une forte fréquentation de 727 véhicules jours dont 74% ne respectent pas la limitation de vitesse. Ce résultat est d'autant plus surprenant que les véhicules utilisant cet axe sont quasi-exclusivement des riverains du lotissement, lesquels se plaignent à juste titre des excès de vitesse des véhicules...

La rue Sainte Apolline, à fréquentation importante, se distingue par un résultat identique avec 44 kms/heure, qui reste à améliorer.

Ces vitesses sont celles constatées par la masse représentative de 85% des véhicules comptabilisées. Les 15% constituant des vitesses atypiques (en plus ou en moins) ne sont pas pris en compte. Cette méthode permet notamment de se rendre compte du ressenti des riverains qui est conforté par les chiffres.

Nous vous invitons vivement à poursuivre votre effort afin de respecter la limitation de vitesse à 30 kms/h sans nous contraindre à mettre en place des moyens plus coercitifs (fréquences importantes de radars de contrôle de vitesse, aménagements supplémentaires de voirie, etc...)

L'apaisement de la vitesse contribue largement à la qualité de la vie dans notre village. **Nous comptons sur vous.**

Réaménagement et réfection du sous-sol de la mairie

Lors des réunions dans la salle du sous-sol de la mairie, les participants devaient ressortir à l'extérieur pour accéder aux toilettes.

Un réaménagement de celles-ci sera lancé dès le mois d'octobre afin de permettre l'accès direct d'une toilette à partir de la salle. En même temps il est prévu une réfection complète de cet espace municipal de façon à le rendre plus accueillant (peinture, etc...)



A l'issue de ces travaux, une toilette publique restera accessible à partir de l'extérieur, comme aujourd'hui (au lieu de deux)

Les deux toilettes seront accessibles aux personnes à mobilité réduite
Les travaux sont programmés en octobre sur une durée d'un mois.



Inauguration du stade de football synthétique à Pruillé le Chétif

Le stade de foot synthétique de Pruillé le Chétif a été inauguré samedi 26 août en présence de nombreux élus Pruilléens et boisgeorgiens mais aussi des communes voisines ainsi que des représentants de la ligue de football. Les dirigeants et membres du club F.C.S.G.P. étaient aussi venus nombreux pour cette journée de démonstration.

Ce projet répond aux attentes du club de football commun à nos deux communes et la qualité et l'attraction d'un tel équipement lui permet de connaître un engouement sans précédent puisqu'à ce jour environ 350 sportifs et une cinquantaine d'encadrants le composent.

Rappelons que ce stade est un élément du projet global porté par nos deux communes, à travers le syndicat intercommunal du Bocage Cénomans et qu'un nouveau stade enherbé a aussi été réalisé à Saint Georges du Bois. Il se poursuivra avec la construction de nouveaux vestiaires.



Isabelle LEBALLEUR, Maire de Pruillé le Chétif et Franck BRETEAU, Maire de Saint Georges du Bois



Les élus boisgeorgiens en nombre pour cette inauguration

Point sur le vestiaire foot

La flambée spectaculaire des prix des matériaux et prestations associées depuis 2022, avaient incité vos élus à envisager une réduction des dépenses en diminuant la surface construite du nouveau bâtiment en optant pour deux vestiaires au lieu de quatre prévus au projet initial.

L'obtention d'une subvention supplémentaire en provenance de l'Europe va permettre de revenir à l'option de 4 vestiaires sans porter atteinte aux capacités financières des deux communes de Saint Georges du Bois et Pruillé le Chétif qui portent le projet ensemble. Le nouveau permis de construire sera déposé avant la fin de l'année ; une nouvelle consultation de la maîtrise d'œuvre a été lancée et un cabinet d'architectes vient d'être retenu.

Les appels d'offres de notification du marché sont prévus avant fin décembre et les premiers coups de pelle espérés début 2024.



Les travaux du nouveau quartier du clos des hayes sont lancés

Les travaux du Clos des Hayes ont démarré. Ce nouveau programme de logement accueillera 36 logements qui seront mis en location par la Mancelle d'Habitation.

- Un bâtiment intermédiaire locatif social de 12 logements.
- 24 maisons individuelles en locatif intermédiaire et social.

Une micro crèche avec capacité d'accueil de 10 enfants complètera le projet.

Les travaux sont réalisés par le promoteur manceau Yeswimmo.

La durée du chantier est estimée entre 18 et 24 mois. Ce nouveau projet d'habitations montre le dynamisme démographique de notre village et la volonté de la municipalité de contribuer à une offre locative de qualité sur le territoire de Le Mans Métropole.

Depuis quelques jours les travaux ont commencé et le terrassement, toujours impressionnant est à ce jour achevé. La livraison est prévue pour l'automne 2025. Ce nouveau quartier ouvrira la voie à un nouveau tronçon de la « Ronde Verte » qui longera le projet.





Travaux de terrassement



Images de synthèse du futur quartier du Clos des Hayes



Rehaussement du pylône de téléphonie mobile

Le projet d'installation d'un pylône de téléphonie mobile par l'opérateur Orange sur le site de la Blanchardière, évoqué dans un précédent bulletin, a quelque peu évolué.

En effet, à la demande de riverains, les élus ont insisté pour qu'une solution soit recherchée auprès de TDF, propriétaire du pylône existant qui accueille déjà les émetteurs de SFR, Bouygues et Free.

Les négociations entre Orange et TDF ont pu aboutir : un second pylône ne sera pas installé sur le site, contrairement à ce qui était envisagé initialement.

Le pylône existant devra en revanche être rehaussé de 6 mètres environ pour pouvoir accueillir les émetteurs d'Orange et améliorer ainsi la couverture de la commune.

Les travaux seront réalisés au début de l'année 2024.



Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Aménagement rue de Pruillé

Durant cet été, des travaux d'aménagement sur quelques mètres, ont été réalisés sur le trottoir rue de Pruillé allant jusqu'à l'angle de l'entrée du lotissement du Cours du Grand Pré. Ces travaux ont été réalisés pour une meilleure sécurité des piétons ainsi que la réfection des passages protégés.



Installation d'un abri pour vélos sur le plateau scolaire

Afin de favoriser les déplacements vélos des enfants scolarisés, nous avons fait installer sur le plateau scolaire, un abri pour les vélos qui seront désormais à l'abri de la pluie et rangés dans un espace sécurisé, puisqu'ils bénéficient d'un support pour les attacher.

Cet abri est pourvu de 8 emplacements

C'était une demande du comité MOBY, animé par Sébastien Gandon, adjoint, auquel s'étaient associés quelques parents et enseignants. Côté financement, ce projet a été réalisé avec l'appui du programme « Alvéole ».

Deux autres abris seront installés sur la commune au niveau des abris bus, rue du Mans et rue de Sablé. Conformément au sondage réalisé auprès de vous à travers notre application, c'est ce dernier qui sera implanté d'ici la fin de l'année.



Aménagements des entrées de bourg rue du mans et rue de Souigné

Côté route du Mans

Il s'agissait de prolonger un trottoir sur le côté droit en direction du Mans à partir du débouché de la rue de la croix Ste Apolline jusqu'au panneau de fin d'agglomération. Un léger reprofilage de la voirie permet d'intensifier la notion de pénétration en zone urbaine pour les automobilistes en venant du Mans.



Côté route de Souigné

Réalisation d'un trottoir côté droit vers Souigné à partir de l'intersection de l'avenue Pierre de Coubertin jusqu'au calvaire et début du chemin de la ronde verte.

Ces équipements entièrement financés par Le Mans Métropole contribueront à la sécurisation des piétons et des randonneurs fréquentant ces secteurs passagers.

Travaux Ombrières

Le boulodrome souffrait depuis sa création d'un problème de gouttières de récupération des eaux de pluies. Ce problème récurrent nous générait des terrains inondés dès l'arrivée de fortes pluies. Après une longue attente et moultes relances auprès de l'entreprise, une intervention a été réalisée au cours de l'été. Elle a consisté à remplacer les gouttières existantes et revoir leur positionnement. Elles disposent désormais d'une évacuation sur chaque poteau, ce qui doit faciliter l'évacuation de l'eau.

En ce qui concerne les ombrières du futur parking près du nouveau terrain de foot, il reste à achever les gouttières et l'aménagement au sol.



Le nouveau Parking du restaurant scolaire est ouvert

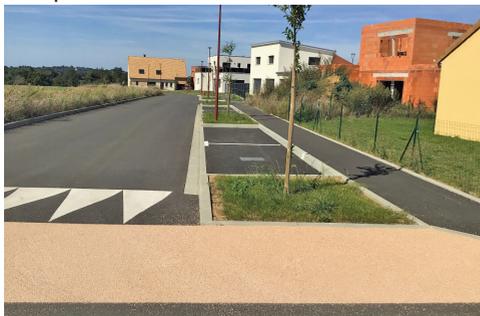
Comme prévu, le nouveau parking du restaurant scolaire a été réalisé, avec l'appui de Le Mans Métropole. Ce parking est désormais ouvert à tous. Il comporte 16 places dont 1 place PMR.

A cette occasion, nos employés municipaux ont réalisé un cheminement piéton, qui permettra de relier ce parking à l'arrière de l'école maternelle et de la salle associative. Les plantations sur cet espace seront réalisées à l'automne.



Fin des aménagements au val de l'orne et aménagements en cours au champ de la grange

Les travaux d'aménagements du lotissement du Val de l'orne sont terminés. Les travaux ont permis de réaliser les trottoirs, les places de stationnement, la signalisation et la plantation d'arbres. Certains ayant soufferts, ils seront remplacés à l'automne.



Concernant les travaux d'aménagements du lotissement du champ de la grange, ils sont actuellement en cours et la fin d'achèvement prévue courant octobre.

Nouvelle décoration à la Bibliothèque

La bibliothèque A Pleine Page, installée dans l'Espace Culturel, a reçu une nouvelle décoration. Il s'agit d'un arbre accueillant sur ses branches des livres pour les enfants.

Du nouveau mobilier pour les livres a également été installé au cours de l'été afin, notamment, aux lecteurs de mieux découvrir les offres existantes en mangas...



Retour sur le dispositif Argent de Poche



mois de Juillet, qui ont participé à l'embellissement de notre commune, notamment en repeignant la clôture de la cour et le billodrome de l'école primaire. Un grand merci à eux ...

Dans le cadre du chantier « Argent de poche » proposé par le Bocage Cénomans, Saint Georges du Bois a recruté deux jeunes par semaine au



Traçage sécurité piétons et groupe scolaire

Dans le cadre de la sécurisation de la circulation des piétons dans notre commune, nous avons aménagé des surfaces de circulation, repérées au sol, à l'entrée de l'accueil périscolaire, salle associative et MAM, ainsi que le long de l'allée des écoles.

Il est rappelé aux automobilistes que le stationnement est interdit sur ces voies piétonnes.

Le traçage du plateau scolaire et des cours des écoles primaire et maternelle qui commençait à s'effacer, a également été repris.



PAT PIZZA

Pat'Pizza, présent tous les mercredis sur la place de la Mairie, à partir de 17h

06.85.66.11.57

Pour un meilleur service pensez à réserver

Retrouvez toutes mes pizzas sur:

www.patpizza.fr

Nouveaux tarifs pour les services municipaux

Réunis en conseil municipal le 22 août, les élus ont adopté les tarifs pour les services de la restauration scolaire et l'accueil périscolaire.

A compter de la rentrée de septembre les tarifs sont les suivants :

- Restauration scolaire
 - tarif enfants d'un repas : 4,10€ (ancien tarif: 4€)
 - tarif avec un P.A.I. : 2,70€ (2,69)
 - tarif adultes : 6,90€ (6,71€)
- Accueil périscolaire
 - La tarification dépend du quotient familial. Ils passeront de 2,04€/heure à 2,70€ en fonction du quotient (anciens tarifs : de 1,96€ à 2,60€)

Ces nouveaux tarifs correspondent à des augmentations modérées entre 2,50% pour le restaurant scolaire à 4% pour l'accueil (ce dernier service n'avait subi aucune augmentation l'année dernière). Celles-ci sont largement inférieures à l'inflation.

Une rentrée scolaire sereine

C'est avec un beau soleil de fin d'été que la rentrée scolaire s'est déroulée, 214 enfants se sont retrouvés à l'école Trompe Souris : 70 en maternelle et 144 en élémentaire. La principale nouvelle pour cette rentrée est l'arrivée d'Emeline VANASTEN comme nouvelle A.T.S.E.M., qui succèdera à Jocelyne PAUMIER qui a fait valoir ses droits à la retraite pour la fin de l'année civile en cours (page 4) A l'école élémentaire, un abri-vélos a été installé sur le plateau scolaire (page 11) L'association des parents d'élèves A.P.E.T.S. a mis à profit cette rentrée pour rappeler que les différentes activités organisées l'année dernière avait permis de remettre un chèque de 4000€ au profit de la coopérative scolaire. Un grand merci à cette association.



Rentrée scolaire à l'école Maternelle



Franck BRETEAU, Maire,
adresse quelques mots aux parents
et aux enfants de l'école élémentaire

Groupe Scolaire Trompe Souris

L'effectif pour cette rentrée est de 214 enfants, en très légère baisse par rapport à l'année dernière. L'école est composée de neuf classes.

L'équipe enseignante pour cette nouvelle année est la suivante :

DIRECTION DU GROUPE SCOLAIRE	M. Yvan DORANGEON (Décharge Administrative Jeudi + Vendredi)
PETITE ET MOYENNE SECTION	Mme PLANCHE Maïté
PETITE ET MOYENNE SECTION	Mme ALAIN Anne Gaëlle
MOYENNE ET GRANDE SECTION	Mme GAUTRON Marie
CP	Mme KANKARINI Elisabeth
CP/CE1	Mme BENOIST Marine
CE2	Mme POIRIER Sophie
CM1	Mme CERUTTI Nathalie
CM1	Mme CARNAUT Dominique
CM2	M. DORANGEON Yvan et Mme CHAUVIERE Julie

-Projet annuel : Le sport et le bien être

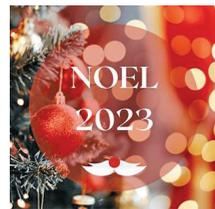
-Réunions de classe : Septembre / Octobre

En Octobre, différentes dates sont à retenir :

Photographie scolaire le **Lundi 9/10**

Election des représentants de parents d'élèves le **Vendredi 13/10**

La semaine du goût du 16 au 20 octobre et la semaine académique de la maternelle "bien dans sa tête, bien dans son corps" fin novembre.



Saint Georges du Bois fêtera Noël !!!

Le dimanche 17 décembre 2023, les festivités de Noël débiteront à Saint Georges du bois. Voici le programme proposé cette année :

Pour les enfants, le spectacle « Un Noël magique » de la compagnie JAKIBOURK se déroulera à partir de 15h à la salle associative (durée 50 mn environ). De surprises en émerveillements, petits et grands, vous serez transportés dans un monde magique où la réalité fait place au rêve, au rire et à l'étonnement !

Dans une ambiance mêlant humour et poésie, vous vous laisserez surprendre par les colombes arc-en-ciel, les grandes illusions, mais aussi les caricatures d'animaux et de personnages réalisés en ballons, aussi belles que surprenantes... A la fin de ce spectacle, un goûter sera offert aux enfants qui pourront également rencontrer le Père Noël !

D'autre part, vous pourrez assister à l'église à un Concert Gospel de Noël. La troupe « Soul Voices » se produira dès 17h00 et proposera un répertoire de chants tout à fait adapté à l'occasion. Voici quelques titres de ce répertoire : *Let is snow, This is Christmas, Il est né le divin enfant, Douce nuit, Go tell it on the mountain, Little drummer boy, Have yourself a merry little Christmas, Petit papa Noël, Jingle bell, Joy to the world, Santa Klaus is coming to town, We wish you a merry christmas ...*



Un spectacle plein d'enthousiasme, d'énergie, de groove, et un concentré de pures voix soul vous attend ! Nous vous espérons donc nombreux lors de ce Concert Gospel car au moment de Noël, quand un certain esprit commence à se diffuser dans l'air, on sait tous que la musique y tient une place privilégiée.



Seconde vie pour vos sapins de Noël

Noël va arriver à grand pas avec son lot de cadeaux et de plaisirs partagés. Le sapin sera aussi de la fête pour illuminer tous ces moments festifs.

L'année dernière nous avons organisé une opération « seconde vie pour notre sapin de Noël ». Les Boisgeorgiens ayant acheté un sapin en pot avec racine, pouvaient lui donner une seconde vie en le remettant aux espaces verts de la commune. A cette occasion nous avions organisé une rencontre et 19 sapins ont

été plantés dans le Parc des Hayes.

Nous savions que pour certains conifères la reprise serait difficile et les fortes chaleurs de cet été nous ont donné raison. Sur les 19 sapins, 3 ont survécu.

Gardons le positif de cette opération pour nos trois rescapés.

Nous vous proposons de renouveler l'opération sur le même format, avec cependant quelques conseils pour donner à votre sapin une plus grande chance de reprise. Mais seuls cette année, les sapins encore vigoureux prendront place dans un espace réservé de la commune.

Idéalement il faudrait laisser le sapin à l'extérieur, d'ailleurs cela faciliterait le travail de notre cher Père Noël, voire dans la véranda si elle n'est pas chauffée. Mais nous sommes d'accord qu'il sera le plus souvent implanté au salon, au cœur de la fête.

Il vous faudra donc l'arroser régulièrement, vaporiser ses aiguilles en faisant attention aux guirlandes électriques que vous aurez pris soin de débrancher. Il ne doit pas être à proximité d'une source de chaleur (radiateur, cheminée).



Rendez vous pour plantation le samedi 13 janvier à 11h (au parc des Hayes)

Vous souhaitez participer à cette opération :

Pour anticiper les travaux et organiser au mieux cette journée, nous avons besoin que vous nous remettiez ce coupon réponse complété à déposer à la mairie avant le 17 décembre 2023.

Les modalités d'organisation de la journée « seconde vie pour un sapin » vous seront communiquées par mail ou sur le site internet de la commune ultérieurement. Bien sûr il n'y a aucun engagement de votre part, sinon de prévenir la mairie de votre non-participation pour ne pas demander aux services techniques de faire un trou inutilement.

Nom:

Prénom:

Adresse:

Adresse courriel:

Tél:

Oui je souhaite participer à l'opération «une seconde vie pour mon sapin de Noël» (Remettre le coupon à la mairie avant le 17 décembre)

Saint Georges du Bois Étude Urbaine coeur de bourg: Retours sur la journée du 22 Septembre

« Centre convivial », « bourg où il faut bon vivre », « agréable », « sympathique », « vivant », voici quelques expressions définissant le bourg de Saint Georges du Bois, entendues ce vendredi 22 septembre lors d'un temps fort de concertation en centre-bourg.

En effet, du parvis de l'église, au site trompe-souris, jusqu'au supermarché Utile, une soixantaine d'habitants ont pu exprimer toute la journée leurs ressentis sur l'état actuel du bourg. Dans une ambiance conviviale, les participants ont ainsi partagé leurs idées pour l'aménagement du cœur de bourg, autour de la place de la mairie.



Cette animation était organisée dans le cadre d'une étude urbaine récemment lancée par la commune, accompagnée d'une équipe d'étude composée d'architectes, paysagistes et urbanistes. Habitat, commerces, espaces publics, stationnement, végétalisation, sont autant de sujets que traite cette étude, afin de construire un projet global et cohérent pour l'évolution du centre de Saint Georges du Bois. Le bureau d'étude étudie les suggestions qu'il a récupéré au cours de cette journée. Nous y reviendrons dans un prochain bulletin.

20 Juin 2023

Projet de nouvelle salle associative: restitution de l'enquête auprès des associations

A la suite du questionnaire écrit et des entretiens individuels menés auprès des associations, il ressort un besoin d'aménagements qualitatifs et de modernisation de la salle associative, plutôt qu'une extension de surface.

Ces aménagements consisteraient en la création d'un véritable hall d'accueil, d'un bar, d'une salle de rangement et d'un vestiaire.

Si un agrandissement, demandé par deux associations, devait être envisagé, une salle demi-jauge par rapport à la salle actuelle serait suffisante.

Des améliorations de l'existant sont également évoquées :

- un espace dédié fermant à clé dans le local de rangement
- un parking plus grand. Toutefois, le parking en cours d'aménagement rue de Soulligné va permettre le stationnement de 17 véhicules supplémentaires.
- une sonorisation neuve et une scène plus grande.

Au vu de ces éléments, le conseil à l'unanimité :

- donne son accord pour lancer une réflexion relative à la restructuration-extension de la salle
- autorise le maire à recourir à un prestataire extérieur (bureau d'étude, économiste de la construction) en vue de la réalisation d'une étude de faisabilité à signer tout acte ou devis à cet effet.

Projet de réaménagement du sous-sol de la Mairie

M. LANDRY présente le projet de réaménagement du sous-sol de la mairie, qui consiste à rendre accessible un espace sanitaire depuis la salle de réunion. Les toilettes publiques extérieures seraient réaménagées et modernisées.

Le conseil municipal valide le projet à l'unanimité ; il charge le maire de le mettre en œuvre et de signer les devis à cet effet.

Projet d'autoconsommation collective

La commune bénéficie d'un contrat de fourniture d'électricité à prix fixe jusqu'au 31/12/2025.

Pour anticiper le renouvellement de ce contrat, dont les conditions économiques ne seront certainement pas aussi favorables, il convient de réfléchir au développement d'un système de production d'électricité. La consommation électrique des bâtiments communaux est d'environ 225 000 kW/h par an.

Après une rencontre avec ENEDIS, l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains bâtiments communaux pourrait être envisagée afin d'alimenter en énergie, sous forme d'autoconsommation, les bâtiments les plus énergivores.

A titre d'information, les kW/h non consommés sont rachetés à 0.11€ du kW/h et interviennent en déduction de la facture finale d'électricité.

En termes de possibilités de financement : le fonds de concours du Mans Métropole va faire l'objet d'une modification pour permettre de financer ce type de projets. M. Breteau rappelle que cet élargissement aura pour but de contribuer à atteindre l'objectif fixé dans le cadre du Plan Climat-Air- Energie Territorial (PCAET) de 37% de production d'énergies renouvelables.

Le conseil municipal :

- valide le lancement d'une étude de faisabilité, permettant notamment d'identifier le site le plus pertinent,
- autorise le maire à signer tout acte ou devis à cet effet.

Actualisation du plan de financement Leader pour la maison d'assistantes maternelles (MAM)

La construction de la Maison d'assistantes maternelles est éligible au financement LEADER. Le montant des dépenses éligibles à ce fonds s'élève à 536 770,90 €.

A l'unanimité, le conseil municipal valide une demande de subvention LEADER de 76 000 €, selon le plan de financement suivant :

Financements	Montant Proratisé	%
DETR	164 169,89	30,58%
LEADER	76 000,00	14,16%
DSIL	53 676,51	10,00%
Conseil Régional	43 939,91	8,19%
LMM	83 396,65	15,54%
Autofinancement	115 588,01	21,53%
TOTAL	536 77,90	100,00%

Bocage Cénomans: Projets des vestiaires de Football de Saint Georges du Bois

A la suite de la réunion qui s'est tenue le 9 juin 2023 en présence de Mme Carrière, M. Tardif et M. Violet pour la commune de Pruillé-le-Chétif et de M. Breteau et M. Lebouc pour la commune de Saint Georges du Bois, des positions de principe ont été actées concernant le programme définitif du projet d'équipements de football :

Accord unanime sur la nécessité de construire de nouveaux bâtiments à Saint Georges du Bois ayant une capacité de 4 vestiaires.

Les motifs principaux sont les suivants :

- L'utilisation du bâtiment actuel de Saint Georges n'est pas possible pour les championnats car il est distant de plus de 100m par rapport au terrain de jeu
- Ces équipements sont indispensables pour permettre d'organiser 2 matches consécutifs de championnat (ce qui est impossible pour le club actuellement y compris à Pruillé)
- Ces équipements répondent au souhait du club de développer le football féminin

Les données financières estimatives sont les suivantes :

DEPENSES	MONTANT HT
Construction 259m ² (soit 2 452€HT/m ²)*	635 000 €
Maîtrise d'œuvre	69 850 €
Autres honoraires, branchements	15 000 €
Dépenses imprévues	15 000 €
Parking de Pruillé-le-Chétif	20 000 €
Parking de Saint Georges du Bois	10 000 €
TOTAL	764 850 €

*NB : le projet à 2 vestiaires était estimé à 360 000 €HT pour 151 m², soit 2385 €HT/m²

RECETTES	
Montant initial prévu dans l'emprunt	356 800 €
FEDER	340 000 €
Reste à combler	68 050 €
TOTAL	764 850 €

Ces données seront confirmées après l'ouverture des plis dans le cadre de l'appel d'offre.

La nécessité de souscrire des emprunts complémentaires

- Un prêt de court terme
La subvention FEDER (340 000€) ne sera pas versée avant la réalisation de l'opération (prévoir un délai prévisible de 3 ou 4 ans). La TVA supplémentaire (estimée à 81 610€) ne sera récupérée que deux ans après avoir été acquittée. Le besoin en prêt de court terme serait donc de 421 610 € (340 000€ + 81 610€). Avec un taux de 4%, la charge des intérêts serait de 16 864€, soit 8 432 € par commune par an.
- Un prêt classique: Le surcoût du projet (68 050 €) nécessitera de souscrire un prêt complémentaire remboursable sur une plus longue durée (conditions à définir).

- Validation du principe d'une répartition des coûts entre les deux communes à 50/50

A titre indicatif, la consultation pour la maîtrise d'œuvre pourrait être lancée fin août 2023, et celle du marché de travaux en novembre-décembre 2023.

Avec 16 votes « pour », 1 vote « contre » et 2 abstentions, les élus du conseil municipal valident le projet pour une réalisation à 4 vestiaires pour le montant mentionné ci-dessus. Ils invitent les représentants de la commune au comité syndical du SIVOM du Bocage Cénomans à entériner ces décisions lors de la prochaine réunion de cette instance.

22 Août 2023

Démission de Mme Delphine Moulin et désignation d'un nouveau délégué titulaire du Bocage Cénomans

Mme Delphine MOULIN a démissionné de ses fonctions de conseillère municipale par courrier reçu le 22 juin 2023. Dans la mesure où Mme MOULIN n'a pas précisé de date de prise d'effet de sa démission, celle-ci est immédiate au jour de la réception du courrier par le maire. La préfecture en a été informée. Le conseil municipal comprend désormais 18 membres.

Un nouveau délégué titulaire doit être désigné auprès du Syndicat du Bocage Cénomans. A l'unanimité, M. GANDON Sébastien est désigné comme nouveau membre titulaire auprès du Syndicat du Bocage Cénomans.

Bilan de la restauration scolaire et vote des tarifs 2023-2024

Pour l'année scolaire 2022-2023, le coût global de la restauration scolaire s'élève à 210 565 €. Cela représente une augmentation de 7.65% par rapport à l'année précédente.

Cette augmentation s'explique en partie par l'augmentation du nombre de repas servis : 27 916 en 2022-2023 contre 26 152 l'année précédente, soit + 6.75%.

Le coût moyen pour un repas s'élève à 7.54€, contre 7.48€ l'année précédente (+0.80%). Pour un repas, les coûts se décomposent comme suit :

- Part alimentaire : 1.73 €
- Frais de personnel : 4.92 €
- Autres frais généraux : 0.89 €

Enfant	4,10
PAI	2,70
Adultes	6,90

Le tarif enfant étant de 4 €, le reste à charge de la commune est donc de 3.54 € par repas.

Cela représente une participation de 47 % (comme l'année précédente). La proposition de tarifs présentée en séance a pour objectif de maintenir la participation de la commune à 47%. Elle tient compte de l'estimation de l'augmentation des coûts alimentaires et des frais généraux.

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les tarifs suivants pour l'année 2023-2024 : En cas d'absence imprévue et non justifiée par un certificat médical, ou de présence sans inscription préalable, le montant du repas sera facturé à la famille.

Bilan de l'Accueil périscolaire et vote des tarifs 2023-2024

Pour l'année scolaire 2022-2023, le coût global de l'accueil périscolaire s'élève à 75 007 €. Cela représente une augmentation de 47.25 % par rapport à l'année précédente (dont le coût global était de 50 939 €).

Cette hausse s'explique majoritairement par l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant l'accueil, représentant 18 930 heures en 2023 contre 12 902 heures en 2022 (+ 46.7 %).

Le coût horaire global pour la commune est de 3.96€ en 2022-2023, contre 3.94 € en 2021-2022. Le montant total des recettes s'élève à 50 883 €, soit une augmentation de 38.39%. Le reste à charge de la commune est donc de 24 124€ (32% du coût global), contre 14 171 € (28%) l'année précédente.

Pour 2023-2024, les frais de personnel représentant 80% des charges générales de fonctionnement, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de répercuter les augmentations de la valeur du point d'indice des deux dernières années sur les tarifs appliqués (soit + 4%).

TARIFICATION DES FAMILLES (QF)	2023-2024
< 600	2,04 €/h
601 à 801	2,16 €/h
801 à 1000	2,58 €/h
1001 à 1200	2,66 €/h
> 1200	2,70 €/h

Les autres tarifications demeurent inchangées, à savoir :

Tarif après 18h30	Par ¼ d'heure de dépassement	5,00€
Pénalité	Non-respect du planning	2,60€/ enfant et par prestation
Petit déjeuner	Tarif unique	0,50 €
Goûter	Tarif unique	0,50 €

Adoption du règlement intérieur de la cantine et de l'accueil périscolaire

A la suite de la reprise en gestion directe de l'accueil périscolaire, deux règlements intérieurs coexistaient pour la cantine et l'accueil périscolaire.

Toutefois, à la suite de la mise en place d'un Portail familles en septembre 2022, un certain nombre de dispositions relatives à l'inscription et à la facturation de ces services sont désormais communes.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le nouveau règlement intérieur fusionnant les deux précédents règlements.

Recrutement d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM): Emeline Vanasten

A la suite de la délibération du 28 mars 2023, la procédure de recrutement d'une ATSEM à l'école Trompe-souris a permis de retenir une candidature.

Afin de permettre la transmission avec l'ATSEM ayant fait valoir ses droits à la retraite, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un emploi d'ATSEM à temps non complet de 33h hebdomadaires à compter du 1er septembre 2023.

Parallèlement, le poste d'ATSEM à temps non complet de 33h30 qu'occupait l'agent ayant fait valoir ses droits à la retraite sera supprimé à compter du 1er janvier 2024.

Le Mans Métropole: Création d'un fonds de concours exceptionnel (Dépenses énergétiques)

Le principe d'un fonds de concours de la métropole versé au titre des dépenses de fonctionnement des équipements municipaux a été approuvé par délibération du Conseil communautaire du 15 décembre 2022, en application de l'article L.5215-26 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Ce dispositif exceptionnel permet notamment un accompagnement de la métropole face à la crise énergétique considérant les délais nécessaires pour permettre les travaux de rénovation des bâtiments sources d'une meilleure performance énergétique.

Les modalités retenues sont les suivantes :

une enveloppe globale plafonnée à 3 millions d'euros ;

Les attributions individuelles calculées à partir des critères susvisés ont été fixées par délibération de Le Mans Métropole présentée en Conseil communautaire du 29/06/2023.

La commune de Saint Georges du Bois est ainsi bénéficiaire d'un fonds de concours représentant 30% des dépenses d'énergie de 2022 soit un soutien pour un montant de 12 908 €.

En conséquence, le conseil municipal approuve à l'unanimité le montant du fonds de concours exceptionnel de 12 908 € attribué en 2023 par Le Mans Métropole.

Le Mans Métropole: Approbation de deux conventions attributives du fonds de concours «Attractivité»

La commune de Saint Georges a déposé deux demandes de financement de projets d'investissement auprès du Mans Métropole :

- 95 195.05 € pour la réalisation de la Maison d'assistantes maternelles
- 8 942 € pour la création d'une zone boisée au Parc des Hayes et la végétalisation d'espaces urbains.

Le Mans Métropole a délibéré favorablement sur ces deux demandes lors du conseil communautaire du 29 juin 2023. Le conseil municipal approuve à l'unanimité les conventions attributives et autorise le maire à les signer.

Affaires diverses

- Installation d'un pylône Orange à la Blanchardière : les négociations entre TDF, propriétaire du pylône existant, et Orange ont pu aboutir. Un second pylône ne sera pas installé sur le site, contrairement à ce qui était envisagé initialement. Le pylône TDF existant pourra en revanche être rehaussé de 6 mètres environ pour pouvoir accueillir les émetteurs d'Orange. Les travaux devraient être réalisés au début de l'année 2024.
- Etat de la charpente de l'église : à la suite de la visite de maintenance annuelle des cloches, il est apparu que les poutres bougeaient lorsque les cloches sonnaient. Un diagnostic a été demandé afin de déterminer l'état précis de la charpente.



Recensement
de la population 2024

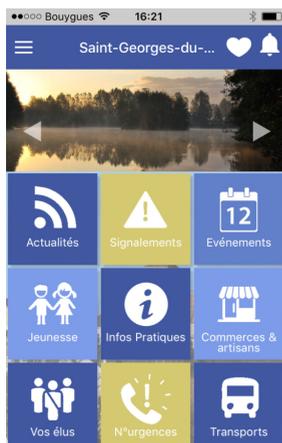
Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 18 janvier. Vous serez prévenu par votre mairie.

Le recensement concernant les habitants de la commune de Saint Georges du Bois aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.



Saint-Georges-du-Bois

Actualités Signalements Evénements

Jeunesse Infos Pratiques Commerces & artisans

Vos élus N°urgences Transports

Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois,

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store



Associations

- Saint Georges Bien Etre
- Apets 72
- Détente Loisir plein air de SGDB
- Association sportive de pétanque
- Union football club 309 Bocage Cénomans
- Football club Saint Georges-Pruillé
- Kazok(ou)

Enfance (3-11 ans):

Cet été fut chargé grâce aux nombreuses offres du syndicat intercommunal du Bocage Cénomans pour les enfants. Tandis que trois mini-camps ont pris place pour les enfants allant de 4 à 11 ans sur deux bases différentes à Spay et à Brûlon, les cris enfantins ont résonné pendant les deux mois des grandes vacances, tout d'abord à Pruillé le Chétif (en juillet) puis à St Georges du Bois (en août).



Les élus du syndicat intercommunal ont défini des objectifs clairs pour l'équipe d'animation, les invitant à promouvoir la curiosité, l'épanouissement personnel et le vivre ensemble parmi les enfants. Ces objectifs ont été atteints grâce à la créativité des animateurs, qui ont su élaborer un programme d'activités spécialement conçu pour répondre aux besoins des enfants.

L'accueil de loisirs des mercredis a débuté en parallèle de la rentrée scolaire, offrant désormais deux options d'accueil pour les enfants âgés de 3 à 11 ans. En plus de l'accueil déjà existant à St Georges du Bois, la salle communale de Chaufour Notre Dame accueillera environ une trentaine d'enfants. L'équipe d'animation propose, en complément du programme habituel, des projets spécifiques reposant sur divers thèmes tels que la culture, l'expression, la solidarité, la tolérance ou le sport. Ces projets seront proposés aux enfants et évolueront au fil des mercredis sur plusieurs séances. Les inscriptions pour l'accueil de loisirs des mercredis de 2024 débuteront au mois de novembre.

Les vacances d'automne arrivent déjà et les inscriptions pour les familles résidant au Bocage Cénomans débuteront le 2 octobre 2023. L'accueil se fera, comme pour chaque période de petites vacances, à St Georges du Bois uniquement.

Jeunesse (11-17 ans):

Vingt-quatre adolescents ont pu profiter du séjour surf organisé aux Sables d'Olonne. En plus des cours de surf, il était proposé aux jeunes des activités nautiques, des baignades, des veillées et la découverte des marais salants.

Le programme des Tickets Sports a offert aux adolescents âgés de 11 à 17 ans une variété d'activités du 21 août au 1er septembre.





Bien que l'accent ait été mis sur les activités de baignade pour faire face aux températures élevées, les jeunes ont eu l'occasion de s'initier à de nouvelles activités telles que les activités manuelles et la relaxation. Les veillées, toujours très demandées et mieux adaptées au rythme estival des adolescents, ont enregistré un grand nombre de participants, avec des activités telles que des barbecues, des jeux en plein air dans les bois et une soirée

cinéma. Des moments privilégiés pour permettre aux animateurs de recueillir les envies des jeunes pour les prochaines périodes d'activités (Tickets sports d'automne : 23 au 27 octobre 2023), mais aussi évoquer l'accompagnement que propose l'équipe du Bocage Cénomans sur les projets à l'initiative des jeunes.

Un groupe a commencé à se former avec comme objectif la découverte d'un autre pays européen à l'été 2024. Il est également possible de proposer la participation à de nouvelles pratiques (théâtre, danse, graff'...) ou de nouveaux événements sportifs ou culturels (matches professionnels, concerts, salon du jeu vidéo...).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site internet ou les réseaux sociaux du Bocage Cénomans ou contactez le responsable enfance jeunesse par téléphone au **06.87.56.11.14**.

La Petite Enfance (0-4 ans) et la Parentalité:

Les moments conviviaux de fin d'année sont toujours très appréciés de tous, c'est l'occasion de dire au revoir aux petits qui deviennent grands et entrent à l'école en septembre. Le Relais a proposé une sortie au Spaycific zoo. Au programme : découverte des animaux pour les plus petits, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur parent. La pluie s'est invitée mais n'a pas entachée la bonne humeur de chacun.

Depuis le mois de septembre les activités ont repris!

Au programme pour les tout-petits, des séances de jeux et rencontres ont débuté le 14 septembre à l'accueil périscolaire de St Georges-du-Bois, des ateliers « comptines et chansons en anglais » le 24 novembre et le 1er décembre (lieu à définir) ainsi que des ateliers lecture à l'espace culturel de Saint Georges du Bois.



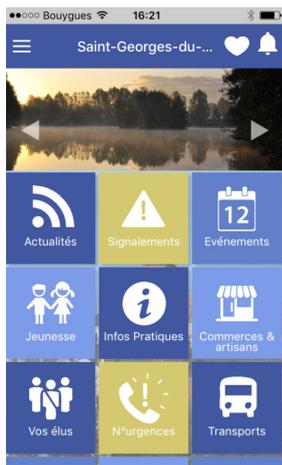
Du côté des parents, un café-parents s'est déroulé le 26 septembre à Fay, « comment dire non à son enfant » et un spectacle familial « mioba » sera proposé par la compagnie « fais pas ci fait pas ça » le mercredi 25 octobre (lieu à définir).

La p'tite parent'aise du samedi reprendra chaque premier samedi du mois à partir d'octobre, sur inscription.

Les ateliers du p'tit rat conteur seront proposés à St Georges du Bois et Trangé à partir de novembre.

De nouveaux ateliers autour de la cuisine seront proposés aux enfants à partir de 6 ans.

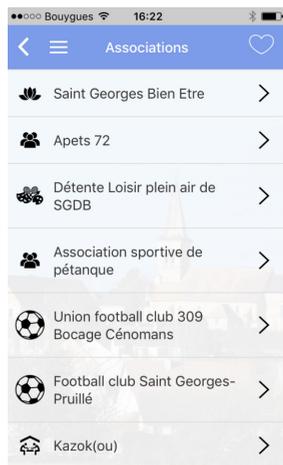
Renseignements sur le site <https://syndicat-bocage-cenomans.fr> ou en contactant Mathilde, responsable petite enfance et parentalité au 02.52.19.21.80 option1.



Pour rester au courant des dernières actualités et alertes, téléchargez l'Application mobile «My Mairie» et choisissez St-Georges du Bois

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store





Cueillette de Mirabelles ouverte au public le 12 août à St Georges du Bois



Pour son centenaire, une exposition de photographies dédiée à la course des 24 Heures du Mans au sein de l'espace culturel.



Dimanche 25 juin Journée des peintres organisé par le syndicat intercommunal du Parc de la rivière



13 juillet Feu d'artifice au parc de la rivière



Mobilisation de soutien aux victimes des émeutes en présence d'Emmanuel Franco, maire d'Etival les Le Mans et président de l'AMF en Sarthe

Associations	Président ou Contact	Téléphone	Mail/Blog
Akiltoor	Trévor CORBION	07.81.55.69.15	Mail : akiltoor@gmail.com
Association des Parents d'élèves de l'Ecole Trompe Souris			Mail : apets72700@gmail.com
Association Sportive de Pétanque Boisgeorgienne	Gino GAISNE	06.27.17.47.07	Blog : aspb.asso-web.com
Dynamiques Boisgeorgiens	Max MORANCE	02.43.47.24.66	Mail : assos72-dynamiquesboisgeorgiens@yahoo.fr
Football Club Saint Georges Pruilé	Anthony Folliot	06.78.37.63.68	Site : http://essgb.footeo.com
Groupe Chantant (chorale)	Alain SAUDRAIS	02.43.29.35.12	Mail : alma5372@orange.fr.
Kazok(ou)	Jérémy JUSTICE		Mail : kazokou@free.fr
L'ilotCo			Site : https://www.lilotco.fr Mail : contact@lilotco.fr
St Georges Bien Etre (gymnastique)	Evelyne BODINIER	02.43.80.55.59	Mail : eve.bodiner@gmail.com Blog : sgbe72.over-blog.com
Sportsmile	Lenny VINTOUSKI	06.35.32.26.24	Mail : el-cy-2@outlook.fr
Union Nationale des Combattants	Roger CHOLEAU	02.43.47.19.95	
Z'écogeorgiens			Mail : zecogeorgiens@free.fr Site : zecogeorgiens.frama.site



Les dynamiques boisgeorgiens

La reprise des initiations danse musette réalisées tous les mardis soir à partir de 20h00 est démarrée depuis le 12 Septembre.

Les activités après-midi, Jeux de cartes, de société et Loisirs créatifs partagés, organisés le deuxième et quatrième mercredi de chaque mois à partir de 14h00 ont repris le 13 septembre.

Les randonnées pédestres programmées une fois par mois le lundi après-midi à partir de 14h00 suivant le calendrier des activités ont repris le 18 Septembre

Le calendrier des programmes à venir d'Octobre 2023 à Février 2024 est le suivant :

A l'attention des adhérents :

- Lundi 20 Novembre 2023, Repas spectacle les retrouvailles à Baugé en Anjou (49)
- Samedi 02 Décembre 2023 Repas de Noël
- Samedi 20 Janvier 2024 Assemblée Générale des Dynamiques Boisgeorgiens

A l'attention de tout public :

- Dimanche 08 Octobre 2023, Après-midi dansant de 14 heures à 19 heures ; ouvert à tout public
- Samedi 03 Février 2024 soirée théâtrale à 20 heures à l'attention de tout public, présentée par la troupe des Bolides de Mulsanne.



APETS

L'Association des Parents d'Élèves de l'école Trompe Souris, se met en mouvement pour proposer cette année encore, plusieurs actions/événements destinés à financer les actions pédagogiques mises en place par les enseignants, pour nos enfants.

L'APETS est une association collégiale, sans adhésion, avec un engagement libre en fonction des disponibilités de chacun, qui peuvent varier au cours de l'année et des projets. Si vous avez des idées, rejoignez l'équipe pour que toutes ces belles actions perdurent au profit de nos enfants.

L'assemblée générale s'est déroulée le 5 Octobre à 20h00 ! Elle a été l'occasion de faire le bilan de l'année passée et de projeter l'année qui arrive. Ce fut l'occasion pour des parents ne connaissant pas encore notre association



de se renseigner sur son fonctionnement et pourquoi pas... d'intégrer l'équipe ! Tous les parents sont les bienvenus !

Cette année la fête de l'école s'est déroulée avec une météo très ensoleillée et a permis à chaque classe et chaque enfant de s'exprimer sur le thème des arts. Nous souhaitons

remercier l'ensemble des familles présentes, les parents d'élèves volontaires et les membres de l'APETS, ainsi que la Mairie, les enseignants et tous les donateurs de lots qui nous ont permis de proposer une belle tombola.

Place désormais à cette nouvelle année pendant laquelle vous pourrez prendre part aux actions/événements suivants :

Une vente de Gâteaux Bijoux : Début Octobre

Une bourse aux jouets aura lieu le 11 et 12 Novembre 2023.

(Pour réserver une table, contactez le **07 69 84 62 05** ou adressez un mail à : apets72700@gmail.com)

Une vente de chocolats de Noël : Décembre 2023

Une boom : le Dimanche 11 Février 2024

Le traditionnel carnaval de St Georges du Bois fin Mars/Début Avril 2024

Et enfin la **Fête de l'école** qui aura lieu fin Juin 2024

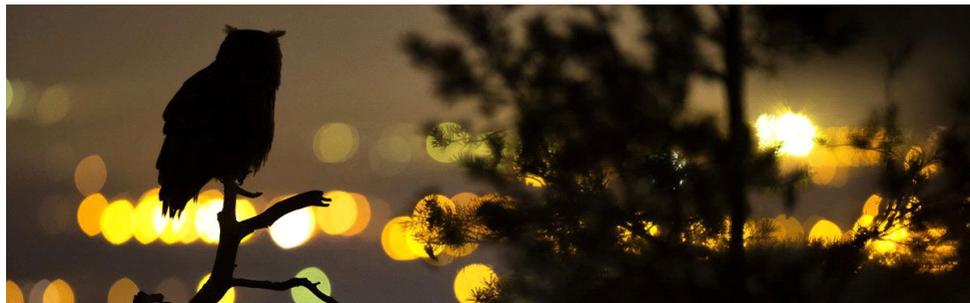
Pour suivre l'actualité de l'association ou pour proposer votre aide/vos idées :

apets72700@gmail.com

Les Z'écogeorgiens

Qu'est-ce que la pollution lumineuse ?

L'éclairage artificiel nocturne est à l'origine de la pollution lumineuse. Il s'agit des lumières intérieures et extérieures des habitations et bâtiments, de la signalisation aérienne et maritime, ainsi que de l'éclairage public.



Quels sont les effets sur la faune et la flore ?

L'éclairage artificiel nocturne participe à l'artificialisation des territoires et constitue une menace importante pour de nombreuses espèces animales et végétales qui ont besoin de l'alternance jour/nuit.

Ce phénomène a de nombreuses conséquences :

- il **dérègle des rythmes biologiques des espèces animales** totalement ou partiellement nocturnes et la modification de leurs comportements ;
- il **perturbe le déplacement des espèces** qui utilisent les étoiles ou la lune pour s'orienter, comme certains oiseaux migrateurs, mais aussi de nombreux insectes volants qui se retrouvent piégés par les points lumineux ;
- il **fragmente les milieux naturels** car certaines espèces fuient la lumière et doivent accomplir leurs cycles de vie dans des habitats plus petits et morcelés.

La commune fait des efforts, et vous aussi chez vous ou dans vos vitrines, pensez à n'éclairer que le nécessaire. (article 41 de la loi, codifié à l'article L.583-1 du code de l'environnement)

Le Jour de la nuit : samedi 14 octobre 2023

Le Jour de la nuit est une campagne nationale de sensibilisation des collectivités et des citoyens sur les nuisances lumineuses et l'environnement nocturne qui est organisée depuis 2009 par l'association Agir pour l'environnement.

Alors, éteignez tout et rendez-vous dehors pour rallumer les étoiles le 14 octobre 2023

des questions ? : zecogeorgiens@free.fr

www.ofb.gouv.fr photo © Olivier Gutfreund / Biosphoto
<https://www.agirpourenvironnement.org/>

14 OCT.
2023
15^{ÈME} ÉDITION

LE JOUR de la NUIT

ÉTEIGNONS LA LUMIÈRE, RALLUMONS LES ÉTOILES

DES CENTAINES D'EXTINCTIONS ET D'ÉVÉNEMENTS DÉDIÉS
À LA BEAUTÉ DU CIEL ÉTOILÉ ET À LA BIODIVERSITÉ
NOCTURNE DANS TOUTE LA FRANCE

JOURDELANUIT.FR



UN ÉVÉNEMENT
INITIÉ PAR





L'îlotco

Quelques RDVs

(<https://www.lilotco.fr> pour + d'infos)



Activités régulières :

- L'îlotCurieux - Club nature Famille : Prenez du temps au grand air EN FAMILLE, 1 samedi après-midi par mois
Enfant entre 6 et 12 ans / Club participatif, en famille : avec parent(s) / frère(s) / soeur(s)
- Darwin & Cie - Club nature Ados 12-18 ans : BOUGE-TOI POUR LA NATURE, 1 RDV à caler par mois ensemble
Ados entre 12 et 18 ans, aimant la nature, curieux d'en savoir +, avec l'envie d'agir en faveur de la protection de l'environnement / Club participatif, coordonné par un membre de l'association.
- Pilates avec Jennifer : créneaux chaque lundi, vendredi et parfois le jeudi / 12h15-13h15
- Guitare avec Brice : sur RDV
- RESPIRE RELÂCHE MÉDITE inspire / expire / existe avec Catherine : créneaux chaque mercredi / 10h30 et 18h

L'îlotCo est un lieu convivial et ouvert à tous (adhérents ou non), avec de multiples propositions.

Le Tiers-Lieu est ouvert au public du mardi au jeudi 10h-17h + vendredi 10h-22h. Venez-vous ressourcer à L'îlotCo ou travailler, à l'intérieur ou à l'extérieur, librement et gratuitement !

Il y a aura toujours quelqu'un de l'équipe dans le coin !

Coin lecture, jeux à disposition, + musique en écoute

Quelques services disponibles et ouverts à tous :

Le Café-Cantine vous propose une cuisine maison, saine et gourmande à prix accessible (menu à 13€ - repas sur réservation <https://www.lilotco.fr/sur-place/cafe-cantine#RESERVATION>). Jeudi 12h-14h, vendredi 12h14h + 19h-21h, ainsi que certains samedis, selon la programmation.

Au Café-Cantine, Sandra (référente professionnelle) est épaulée par des membres de l'association qui apportent leur énergie : Sylvie, Marie, Marino, Marie-Laure....

Pour participer, apprendre et partager de l'énergie, contactez-nous ou passez un jeudi !"

Installée au Fournil de L'îlotCo, Linda, paysanne-boulangère, vous propose son pain au levain naturel, certifié bio, les mardis et vendredis sur commande : <https://www.local.bio/l-ilotco>

- L'îlotCo accueille des collectifs (écoles, centres de loisirs, entreprises, associations) régulièrement : utiliser les espaces ou bien se reconnecter à la nature avec des possibilités d'animations !



Pour en savoir plus, contactez-nous !

- À l'étage, des hébergements de tourisme : 2 chambres avec salle de douche, pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes chacune.

Au plaisir de vous y retrouver !

L'équipe de L'ilotCo <https://www.lilotco.fr>

Après midi jeux de société pour enfants et ados

Samedi 14h00-17h30
le 14 octobre
et le 15 novembre

Salle ancien presbytère
(entrée libre)



Activité Mairie animée par Jean-Christophe BONGARD
(collaborateur bénévole du service public)

Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés
les adultes accompagnants pourront participer

Les moyens d'informations proposés sur St Georges du Bois

- Trois bulletins par an
- Un site internet www.sgdb72.fr comptant plus de 4000 visites par mois
- Une application pour smartphone avec une rubrique sondage à travers laquelle vous êtes régulièrement consulté
- Tableau d'informations interactif en facade de mairie

Saint Georges Bien Être : une rentrée sur les chapeaux de roue...

Cette rentrée 2023 démarre très fort avec deux nouvelles activités proposées le vendredi, Pilâtes et Step, en plus des 4 cours habituels de gym douce et gym tonique des mardi et mercredi.

Ce qui a impliqué l'arrivée d'une nouvelle animatrice, Jennifer, pour les cours supplémentaires du vendredi.

Devant le succès du Pilâtes à 18h00, notre association s'est adaptée et propose un 2ème cours à la suite du 1er, à 19h00. Ces 2 cours sont déjà complets. Les adeptes du Step n'ont pas été oubliés avec un décalage de leur animation à 20 heures, qui restera pérenne si plus de 10 adhérents y sont inscrits. Rencontrez nos dynamiques et sympathiques animatrices au travers de leur portrait :



Elise BOURDIN



Educatrice sportive depuis plus de 10ans, je suis toujours en train de chercher à me former afin de proposer plus de choses et de m'adapter au maximum aux différentes demandes. J'entame ma troisième année au sein de l'association. Je propose les séances de gym douce le mardi après-midi. Pendant les séances je propose différents exercices d'équilibre, de mobilité et renforcement musculaire (renforcement doux des muscles profonds). Lors de ces séances j'utilise beaucoup de mouvement de Pilâtes. Je fais également les séances de gym tonique les mardi et mercredi soir. Ici je propose un travail de cardio et de renforcement musculaire (HIIT, LIA, Circuit training...) Les séances sont variées.

Jennifer FOUCHARD



J'ai 33 ans et après avoir travaillé 7 ans dans le domaine du transport et de la logistique, je souhaite aujourd'hui vivre pleinement de ma passion en proposant des cours de fitness. Ayant obtenu un BPJEPS "activité de la forme" et une certification en Pilâtes, je peux maintenant proposer au public diverses activités sportives (STEP, renforcement musculaire, stretching, Pilâtes, cross-training, cours cardio...) et ainsi partager et transmettre ma passion à un public désireux de prendre soin de sa santé. Cette année je proposerai au sein de l'association Saint Georges Bien Être deux disciplines : du Step, activité cardio-chorégraphiée et du Pilâtes : renforcement musculaire très doux visant à travailler en profondeur les muscles de l'ensemble du corps. N'attendez plus pour vous dépenser et prendre soin de votre santé, rejoignez-nous !

Mme BODINIER, présidente, reste à votre disposition au **06.87.83.65.32** ou Mme CHABLE, vice-présidente, au **02.43.47.20.94** pour tout renseignement complémentaire. **L'Assemblée générale de l'association est programmée au mardi 23 janvier 2024 à 20H00 à la salle associative.**

Difficultés de l'entretien des espaces verts pendant l'été

La saison estivale a été particulièrement difficile pour l'entretien des espaces verts. Cette cause est dû principalement à la météo, pluie et soleil. Cette météo est favorable à la pousse des végétaux.

Malgré l'embauche de saisonniers, et la demande des élus, tous les espaces verts n'ont pas eu l'entretien souhaité. Merci pour votre compréhension !



Logements du champ de la grange

Les attributions des logements locatifs Sarthe Habitat du champ de la grange sont faites. Les logements seront remis aux locataires le 26 octobre. Ce sont six nouvelles familles que nous allons pouvoir accueillir au sein de ce nouveau programme d'habitat.

Initiative citoyenne

En garde chez Papi Mamie pour la dernière semaine de vacances avant la reprise de l'école, dans le secteur du Parc des Hayes, Ethan 11ans et sa sœur Lisa 8 ans avaient observé, en allant chercher le courrier de leurs grands-parents, que le bloc des boîtes à lettres avait peut-être besoin d'un petit nettoyage, aussi avec les conseils de Papi et sous son regard protecteur, un peu fier de l'initiative de sa progéniture, nos jeunes compagnons ont entrepris leur mission. Merci à eux pour cette heureuse initiative citoyenne qui laisse espérer le meilleur pour l'avenir.

Un exemple à encourager et à féliciter...



La presse locale met en exergue la qualité du travail de Xavier Ville

Depuis trente ans aux commandes de la restauration scolaire à Saint Georges du Bois, Xavier Ville utilise 75 % de produits bio et locaux dont le bœuf et le porc de la ferme des Jenvries.



Avec ses deux collègues, Patricia Dupont et Faouzia Kaouba, Xavier Ville concocte 220 repas par jour servis dans les locaux de la restauration scolaire de Saint Georges du Bois, à 10 km au sud-ouest du Mans (Sarthe), ainsi qu'une dizaine de plateaux pour des personnes âgées à domicile. « Ils sont livrés par triporteur grâce à des bénévoles de la commune, explique le chef aux commandes depuis trente ans. Nous avons quatre étoiles à la charte qualité-proximité du Pays du Mans. Elles récompensent notre engagement dans la mise en œuvre de 75 % de

produits bio et locaux dont le bœuf et le porc de la ferme des Jenvries », détaille Xavier Ville.

Le chef lui passe commande une dizaine de jours avant la livraison pour des produits variés, du sauté de porc au jambon blanc en passant par les rôtis, le bourguignon, les merguez ou les chipolatas. « J'apprécie particulièrement la qualité et le goût des produits mais aussi son respect du grammage car nous devons assurer à nos convives des portions adaptées à leur âge, de 55 grammes de produit après cuisson pour les enfants de 3 ans, à 70 g au primaire », liste le professionnel.

La recette de Xavier Ville : sauté de porc au curry

Deux oignons, deux cuillères à soupe d'huile d'olive, 25 cl d'eau et 25 cl de fond de veau (à ajuster), 1 kg de sauté en morceaux cubiques de 80/90 g chacun, 20 cl de crème fraîche.

Éplucher les oignons.

Faire chauffer un filet d'huile d'olive dans la casserole.

Débiter les oignons puis les faire rissoler dans l'huile d'olive.

Jeter les morceaux calibrés de sauté de porc dans les oignons rissolés.

Faire revenir pour dorer toutes les faces, ajouter sel, poivre et curry.

Singer le tout avec de la farine (c'est-à-dire saupoudrer de farine la viande qu'on a fait revenir dans la matière grasse).

Laisser un peu cuire puis verser sur l'ensemble le mélange eau et fond de veau préalablement chauffé.

Laisser cuire à feu doux durant deux heures.

Réajuster l'assaisonnement si nécessaire et servir chaud après avoir ajouté une bonne cuillère de crème fraîche.

Xavier Ville sert son sauté de porc avec des pommes de terre à l'eau, du riz ou du blé, voire une purée de panais.

Article issu du Ouest France du 09 juillet 2023

Portage de repas à domicile

Avant les vacances 10 personnes bénéficiaient de ce service municipal. A ce jour on redémarre avec 7 inscrits.

Ce service s'adresse à tout boisgeorgien rencontrant des difficultés ponctuelles ou régulières à effectuer seul des repas variés et équilibrés (convalescence, solitude, vieillissement, handicap...). Il n'y a pas de limite d'âge ni d'engagement sur la durée.

Le repas, préparé le matin même par le restaurant scolaire, est livré en plateau isotherme. Il est identique à celui des enfants : entrée, plat principal, fromage ou laitage, dessert, pain.



Le coût du repas reste inchangé, il est fixé à 6.80 euros (tarif unique, sans frais de dossier). Les livraisons étant assurées les jours d'ouverture de l'école, un prestataire extérieur de portage de repas peut selon les besoins livrer les autres jours.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie au 02 43 47 18 87.

Un appel aux bénévoles est lancé pour la livraison des repas : si des personnes ont un peu de temps libre sur le temps de midi, veuillez-vous faire connaître en vous adressant à la mairie.

Report de l'arrivée de la volontaire européenne

L'arrivée du ou de la jeune volontaire européenne est reportée suite à des problèmes de santé de la jeune allemande que nous nous apprêtons à recevoir. Cette jeune personne devait arriver au 1er septembre.

LA MAISON DE
L'EUROPE
LE MANS-SARTHE



EUROPE
DIRECT

La commune et la Maison de l'Europe travaillent ensemble à la recherche d'une nouvelle candidature. Deux nouvelles pistes viennent d'être identifiées et nous espérons pouvoir accueillir un ou une nouvelle volontaire très rapidement.

Succès pour le déploiement du dispositif Voltalis sur notre commune



La commune de Saint Georges du Bois, avec le Pays du Mans, soutient la démarche de la société française Voltalis afin de faire bénéficier aux habitants

du territoire chauffés à l'électricité d'un dispositif permettant de réaliser des économies d'énergie.

Étant chauffé électriquement, cela permet de faire des économies d'énergie, de pouvoir piloter ses radiateurs à distance grâce à l'application mobile et surtout de suivre sa consommation électrique.

L'installation comprend un thermostat et des boîtiers sur chaque radiateur de la maison et est totalement gratuite. En cas de déséquilibre sur le réseau électrique, Voltalis peut agir en réduisant temporairement la consommation des appareils, sans impact sur le confort.

Voici les chiffres suivants sur le déploiement de VOLTALIS sur notre commune au 29 août 2023 :

- 45 résidences principales chauffées à l'électricité sont équipées du dispositif (38 sont directement liées à la campagne de diffusion) soit un taux de 14.91% des résidences principales chauffées à l'électricité sur votre commune.

Nous pouvons nous féliciter du succès en capitalisant sur 45 résidences principales, sachant qu'au-dessus d'un taux de 12%, c'est considéré comme un excellent déploiement.

Envie d'en savoir plus et de profiter de cette solution entièrement gratuite ?

Rendez-vous sur www.voltalis.com

Ou contactez directement un conseiller Voltalis :

02 44 19 84 62 ou lemans-metropole@voltalis.com



Concessions Cimetière

La reprise des concessions du cimetière, initialisée au printemps 2019 sera effectuée au cours de la 1ère quinzaine d'Octobre.

Elle concernera 20 concessions.

Opération « capture de chats errants »

Une opération « Capture de chats errants » est programmée du 29/10/2023 au 10/11/2023. Elle concernera les quartiers des rues du Colonel Touchard et des Marguerites.

Il sera demandé aux propriétaires de chats de ne pas laisser leur animal en liberté, dans les rues pendant cette période.



Recrudescence des cambriolages: Soyez vigilant

A la fin de la saison d'été, les communes autour du Mans ont fait l'objet d'une recrudescence de cambriolages ou de tentatives de vol.

Saint Georges a été touché par cette situation.

Nous vous invitons à être particulièrement vigilant. Ainsi, veillez à bien fermer les portes de votre domicile et de votre garage la nuit. Ne laisser en aucun cas les clés sur votre véhicule, y compris lorsque celui-ci est dans le garage. Eviter aussi de les laisser bien en évidence à proximité de votre porte d'entrée.

Nous vous invitons aussi à bien regarder si des signes distinctifs (petites croix ou tirets) sur vos portes ou murets ne sont pas apparus depuis quelque temps. Une méthode constatée est celle du repérage préalable au vol avec apposition de signes pour le passage à l'acte.

Si vous repérez des véhicules roulant au ralenti et **passant dans votre rue à plusieurs reprises**, essayez de noter la marque, la couleur et l'immatriculation et informer la mairie sans tarder. La meilleure attitude est la prévention et la vigilance. C'est l'affaire de chacun d'entre nous.



Reprise de la compétence assainissement par le Mans Métropole

Vous avez reçu un courrier de Le Mans Métropole vous informant de la reprise de la compétence assainissement en régie directe (en interne). En effet, depuis notre intégration dans la communauté urbaine, la compétence assainissement était toujours assurée par l'entreprise VEOLIA au terme d'un contrat en cours signé à l'époque

par notre ancienne communauté de communes.

Ce contrat arrivant à expiration, Saint Georges et les autres communes du Bocage Cénomans vont rejoindre le dispositif de droit commun existant dans les autres communes, à savoir la gestion en interne par le service eau et assainissement, de cette compétence.

Concrètement, aucun changement dans votre vie quotidienne. Il y aura une simplification puisque vous recevrez une seule facture regroupant la consommation d'eau et l'assainissement alors qu'aujourd'hui vous recevez une facture de la collectivité pour l'eau potable (la consommation) et une facture de VEOLIA pour l'assainissement.

Le service concerné de LMM est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 02-43-47-39-00 ou par courriel à « eau@lemans.fr »

Éditeur de la publication: Mairie de St Georges du bois

Directeur de la publication: Franck Breteau

Couverture: Inauguration du secteur «Orne Champenoise de la ronde verte»

Conception/Maquette: Vincent Meunier (vincent-meunier.fr)

Impression: Numeriscann'24 (Tirage en 1000 exemplaires)

Dépôt légal: Bibliothèque municipale d'Angers, 49 rue Toussaint

Sites officiels pratiques au service du public

En cas d'urgence appelez le 17 ou le 112

Pré-plainte en ligne



Déposez une plainte pour atteinte aux biens (vol, destruction, dégradation) ou un fait discriminatoire (discrimination, diffamation, injure, provocation individuelle à la haine) dont l'auteur est inconnu. Un rendez-vous est ensuite fixé avec l'utilisateur pour signer la plainte.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Signalement sur Internet : PHAROS



Signalez tout contenu ou comportement illicite sur Internet ainsi que les tentatives d'escroquerie par Internet.

www.internet-signalement.gouv.fr



Escroquerie sur Internet : THESEE



Traitement Harmonisé des Enquêtes et des Signalements pour les E-Escoqueries, Déposez une plainte en ligne pour les escroqueries sur Internet (fausse petite annonce, faux site de vente en ligne, rançongiciel, hameçonnage, fausse romance,...). www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31138



Fraude à la carte bancaire : PERCEVAL



Signalez en ligne un usage frauduleux de carte bancaire, après avoir fait opposition sur celle-ci, lorsque vous êtes toujours en possession de votre carte. Un récépissé est délivré favorisant les démarches de remboursement auprès de sa banque.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46526

PERCEVAL

Violences sexuelles et sexistes



Vous êtes victime ou témoin de violences sexuelles ou sexistes, signalez les faits aux forces de l'ordre.

Ce site offre un accompagnement personnalisé aux victimes vers les associations partenaires et les services d'enquête.

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R50511

Brigade numérique de Gendarmerie

Échangez par messagerie instantanée avec un gendarme qui répond 24h/24 et 7j/7 aux questions des usagers et peut les accompagner vers les téléservices ou vers les unités territoriales.



www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Brigade-numerique



Informations sociales

Mission locale de l'agglomération mancelle

Elle s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans afin de les aider dans leur parcours (élaboration de projet, accompagnement à la recherche d'emploi...).

Tél : 02.43.84.16.60

Familles Rurales

Pour les familles, les personnes âgées et personnes en situation de handicap, Familles Rurales vous accompagne dans les actes de la vie quotidienne. Un rendez-vous à domicile et un devis est possible gratuitement et sans engagement.

Tél : 02.43.39.34.36

Mail : le-mans.sad@wanadoo.fr

Maison des services ADMR

Rives de la Sarthe propose des services à domicile, une aide aux familles en situation délicate, une aide aux personnes âgées handicapées (garde à domicile de jour comme de nuit, toilette, courses,...) Tél : 02.43.21.03.05

Informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 14h30 à 18H00
- Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9H00 à 12H00 et 14H30 à 17H00
- Samedi : 9H00 à 12H15

Tarifs des Photocopies

A4 noir et blanc : 0.20 €

A4 couleur : 0.50 €

A3 noir et blanc : 0.30 €

A3 couleur : 0.70 €

Tél : 02.43.47.18.87

Mail : accueil@mairie-sgdb.fr

Sarthe Autonomie

Sarthe Autonomie s'adresse aux personnes en perte d'autonomie, à leur entourage et aux professionnels. Ses missions sont l'accueil, l'écoute, l'information, l'aide aux démarches (prestations et aides financières, hospitalisation, services à domicile, amélioration de l'habitat ...), ainsi que la recherche et l'orientation vers des solutions visant à améliorer la vie quotidienne de ces personnes. Sarthe Autonomie de l'antenne d'Allonnes reçoit sur rendez-vous tous les matins sur place ou au domicile et sans rendez-vous à Sarthe Autonomie le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h.

11, rue Maurice Ravel - 72700 Allonnes (locaux circonscription d'action sociale)

Tél : 02 43 14 33 60

Mail : sartheautonomie.cmno-allonnes@sarthe.fr

Assistante Sociale du Secteur

Vous pouvez rencontrer Madame CHATELIER au 11 rue Maurice Ravel à Allonnes le lundi après-midi sur RDV.

Tél : 02.43.14.33.60.

SIVOM du Bocage Cénomans

Tél : 02.43.83.51.97

Mail : secretariat@bocagecenomans.org

L'accueil de loisirs (mercredis et vacances scolaires): tel 07 64 58 19 23 accueilloisirs@bocagecenomans.org

Relais de la Petite enfance

Tél : 02.52.19.21.80 (choix 2)

Mail : relaispetitenfance@bocagecenomans.org

Presbytère

Père Vincent Rabergeau
4 rue Ducreé 72100 Le Mans
02.43.47.80.75 / 02.43.28.52.69

Bibliothèque « à Pleine Page »

Tél: 09.64.02.36.05

Espace culturel - Place de la Mairie

- Lundi: 16h30 à 18h30
- Mercredi: 10h-12h / 14h30 à 18h30
- Samedi: 10h30 à 12h00

Agence Postale Communale

Elle se situe en mairie, ses horaires d'ouverture sont en lien avec celles de la mairie. La levée du courrier a lieu à 12h30 en semaine et à 11h00 le samedi.

Tél : 02.43.21.33.67

Location de la salle de la Maison de la Rivière (capacité de 49 personnes) au Parc de la Rivière du vendredi 11h30 au lundi 11h30. Renseignement auprès de la mairie

Destruction Nuisibles

En cas de présence de nuisibles (frelons asiatiques, guêpes etc...) contacter l'accueil de la mairie.

Activité tennis

Réservation par sms auprès de M. Pré Julien au 06.23.99.88.59

Transport

ALÉOP (Le Mans - Noyen - Sablé) Ligne 208

Dépliant disponible en mairie et sur le site internet : aleop.paysdelaloire.fr

Ses artisans

Dépannage en électroménager et outillage électrique Vente d'occasion et de pièces détachées

Xavier Lebreton : 06.62.05.31.06

ORDIDOC - Dépannage informatique à domicile 06.30.54.44.66

Déchets verts

Déchets verts au lieu-dit de la Blanchardière

(sortie de St Georges du bois vers Etival).

- Lundi au vendredi : 8H30 à 18H30
- Samedi : 9H00 à 18H00

Déchets encombrants et spéciaux à la déchetterie du Ribay (Rouillon).

- Lundi, Mardi, Mercredi : 9H00 à 12H00
- Jeudi et Vendredi : 14H00 à 18H00
- Samedi : 9H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00

Composteurs: des composteurs sont disponibles auprès de « Le Mans Métropole » en composant le 02.43.47.47.60

Les composteurs permettent, en moyenne, de réduire vos déchets de plus de 30%.

Ramassage des ordures ménagères ET tri sélectif : LUNDI (toutes les semaines) et si le lundi est férié, la collecte est reportée au lendemain.

SETRAM

Dépliant ligne 34 disponible en Mairie. Horaires fixes en semaine, fixes et à la demande le samedi et uniquement à la demande le dimanche. En savoir plus sur sgdb72.fr

Artisan peintre :

Jean-Marie Pelletier : 02.43.47.14.49

GN ISOLATION : Panneaux isothermes : 02.43.47.10.67

NP Maçonnerie : Artisan maçon

Patrice Noël : 06.74.04.01.52

Si vous n'êtes pas cité, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie.

Ses services

Pharmacie de garde : 3237
Centre Hospitalier : 02.43.43.43.43
Centre Antipoison : 02.41.48.21.21

Gendarmerie de Coulans sur Gée :
02.43.88.82.06

SAMU : 15
MÉDECINS DE GARDE : 116-117
POMPIERS : 18 / 112 (portable)
URGENCES : 17

Cabinet Médical Dr Moreau-Cordier, Dr Barré, Dr Nayagom, Dr Drouet, Dr Carrara :
02.43.47.17.17

Dentiste Dr Philippe Duclos : 02.43.47.22.96

Infirmier libéral
David Liger : 06.47.81.24.07

Ses commerçants

Charlotte s'en mêle - Coiffure :
02.43.47.24.12

Évasion des sens - Isabelle
esthéticienne : 06.45.81.47.46

La Maison du Pain - Boulangerie,
Pâtisserie : 02.43.20.21.08

L'Imprévu / Café du Midi - Bar, Tabac,
Presse : 02.43.47.22.46

Stéphane Leffray - Vente de produits à
la ferme (sur réservation) viande rouge,
de veau et volailles : 02.43.47.19.96 ou
09.60.01.82.59

Sublissim'Ongle (Onglerie)
Contact Cindy POTTIER
3 rue des Fouillées
06.62.06.02.84 sur rdv.

Kinésiologue
Laurence Manceau: 07.69.25.25.19

Kinésithérapeute/Ostéopathe
Manuel Dumont (Ostéopathe)
Déborah Sarrelabout : 02.43.88.47.81
Stéphane Tirost : 02.43.28.51.85

Pédicure Podologue
Agathe Thibault-Besnard :
02.43.21.23.31 ou 06.67.88.75.15

Praticienne en hypnose :
Coralie Christophe : 07.71.59.56.14

Mutami Mutuelle (contrat village)
09.77.42.55.25 ou 07.87.55.13.07

Pharmacie : Blandine Louapre :
02.43.47.18.82

Jean Pierre Rouillard - Vente de
produits (élevage local) : Blonde
d'Aquitaine, Charolaise et Limousine en
colis de 10 à 15 kg. Veau en colis de 5 à 10
kg : 02.43.47.24.96

Le P'tit Saint-Georges - Bar, Restaurant :
02.43.47.14.29

Magasin Utile - Supermarché :
02.43.83.04.04

Natur'elle - Institut de beauté :
02.43.43.06.00

Ongléance - Soins des Ongles :
06.03.74.26.97

Pat'Pizza - Commerce ambulancier - Vente
de pizzas : 06.85.66.11.57

Le Mans Mounia - Food truck spécialités
marocaines : 06.85.08.08.27

Positive&Co Lingerie - 06.62.17.20.94
<https://lingeriefaitemainbioartisanale.fr>

Calendrier des animations de Saint Georges du Bois

Dimanche 08 Octobre 2023 Après-midi dansant de 14 heures à 19 heures; ouvert à tout public Dynamiques Boisgeorgiens

Samedi 21 octobre 2023 Repas du CCAS

Samedi 11 Novembre 2023 Commémoration du 11 novembre place de la mairie

Samedi 11 et Dimanche 12 novembre 2023 Bourse aux jouets de l'APETS

Lundi 20 Novembre 2023 Sortie Repas Dynamiques Boisgeorgiens à Beaugé

Samedi 02 Décembre 2023 Repas de Noël Dynamiques Boisgeorgiens

Dimanche 17 décembre 2023 Spectacle de Noël et concert à l'église

Dimanche 07 Janvier 2024 Vœux du Maire à 11h à la salle associative

Samedi 13 Janvier 2024 Plantation des sapins au parc des Hayes à 11h

Samedi 20 Janvier 2024 Assemblée Générale Dynamiques Boisgeorgiens

Mardi 23 Janvier 2024 Assemblée Générale St Georges Bien Être

Samedi 03 Février 2024 soirée théâtrale à 20 heures à l'attention de tout public, présentée par la troupe des Bolides de Mulsanne Dynamiques boisgeorgiens.

N'oubliez pas à L'flotCo chaque vendredi soir, une découverte sans réservation et à prix libre ! (Concert, conférence, projection, danse, atelier, jeux...)